

COMMENT DEVENIR DONNEUR VOLONTAIRE DE MOELLE OSSEUSE ?

Mis à jour le 26.09.2008

La 3ème Semaine de mobilisation pour le don de moelle osseuse du 15 au 21 septembre 2008 a été l'occasion pour l'Agence de la biomédecine et ses partenaires du réseau moelle osseuse de rappeler au grand public que chaque nouvelle inscription compte et peut changer la vie d'un malade.

Grâce à l'engagement des donneurs volontaires, le Registre français de donneurs de moelle osseuse France Greffe de Moelle compte aujourd'hui 160 000 inscrits. C'est un résultat encourageant pour les malades et leurs familles mais la mobilisation doit continuer. Car la greffe de moelle osseuse représente un réel espoir de guérison pour certains patients atteints de maladies graves du sang, comme les leucémies.

Lorsqu'un volontaire au don s'inscrit sur le Registre national, il prend un engagement pour tous les malades susceptibles d'avoir besoin d'une greffe et pas seulement pour un malade en particulier. L'inscription sur le Registre est un acte de solidarité avec tous les patients.

L'Agence rappelle au public et aux journalistes la marche à suivre pour devenir donneur volontaire et s'inscrire sur le Registre France Greffe de Moelle :

► Se procurer sur le site www.dondemoelleosseuse.fr un document d'information dans lequel se trouve la demande d'inscription sur le Registre français des donneurs volontaires de moelle osseuse et renvoyer le formulaire à l'adresse indiquée ;
ou

► Commander gratuitement ce document et le formulaire de pré-inscription au 0 800 20 22 24. Des télé-conseillers peuvent répondre aux principales questions du public à ce même numéro.

Il est essentiel que cette marche à suivre soit respectée afin d'accueillir dans les meilleures conditions les personnes qui souhaitent s'engager en devenant donneur pour qu'elles soient bien orientées, et ainsi accueillies dans les meilleures conditions. Cela permet de ne pas surcharger les centres d'accueil (centres d'accueil hospitaliers ou de l'Établissement Français du Sang), qui peuvent ainsi se concentrer sur leur mission : recevoir les personnes ayant rempli le formulaire d'engagement pour devenir donneur de moelle osseuse et les accueillir avec une exigence de qualité en rapport avec la démarche des personnes motivées pour ce don.

Afin de permettre au Registre français d'augmenter sensiblement le nombre de donneurs inscrits, l'Agence de la biomédecine et ses partenaires professionnels et associatifs du réseau moelle osseuse poursuivent leur effort d'information et de recrutement lors de la semaine de mobilisation nationale pour le don de moelle osseuse qui se tient chaque année.

- Voir le site www.dondemoelleosseuse.fr

Contactez le service de presse :

Agence de la biomédecine
Isabelle Bourdeau / Fabienne Tong

- Par téléphone : 01 55 93 64 98 / 64 96
- Par Email : presse@biomedecine.fr